Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

EUROPE – Contamination des semences de colza

Par Eric MEUNIER

Publié le 31/05/2000

Advanta (entreprise née de la fusion de l'anglo-suédois AstraZeneca Plc et de la coopérative hollandaise Cosun), numéro 5 mondial des semences, a vendu dans cinq pays européens des semences de colza (variété Hyola 401) contaminées, à hauteur d'environ 1%, par des semences génétiquement modifiées. Les surfaces emblavées avec ces graines sont de 400 ha en Allemagne, 600 en France (Bretagne, Meuse et Haute Marne), 4500 en Grande Bretagne, 35 au Luxembourg et 500 en Suède. Les gouvernements français et suédois ont décidé de faire arracher les champs contaminés, alors qu'en Allemagne et en Grande Bretagne, les gouvernements ont estimé que la contamination n'était pas assez importante pour entreprendre une telle action. Cependant, certains agriculteurs ont décidé de détruire leurs champs. Parmi eux, le Marquis de Lansdowne (230 hectares) a aussi écrit une lettre ouverte au Times dans laquelle il critique ouvertement l'attitude du Ministère de l'Agriculture britannique, notamment le fait que ce ministère n'ait révélé que tardivement la contamination.
Cet accident illustre le manque de contrôle sur la contamination des semences importées, l'absence de réglementation à cet égard et l'incapacité actuelle des industriels à garantir des semences non contaminées. Cela pose aussi la question de la responsabilité des firmes en cas de dommages environnementaux. Jean Glavany, ministre français de l'agriculture, a déclaré que le principe du "pollueur payeur"serait appliqué et Advanta semble prête à par ticiper à l'indemnisation des agriculteurs touchés.
De façon plus globale, une telle contamination peut se retrouver sur d'autres semences. Par exemple Greenpeace a déclaré que quelque 15 % des cultures de maïs de l'Union européenne, soit près d'un million d'hectares dont 300 000 pour la France, pourraient être contaminés par des OGM. Jean Glavany, sur RTL, n'a pas démenti : "Ce que dit Greenpeace est sûrement vrai à certains égards dans la mesure où personne ne peut dire que la pollinisation - un phénomène naturel par essence - jointe aux phénomènes météorologiques, comme le vent, n'entraîne pas une pollinisation naturelle de certaines espèces. C'est vrai. Et donc il est

probable que nous ayons des impuretés dans le maïs français". Cependant, son constat s’arrête là et il n’envisage pas de détruire ledit maïs car, dit-il, ce serait "toute l’économie agricole française qui serait en panne".

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/europe-contamination-des-semences-de-colza/